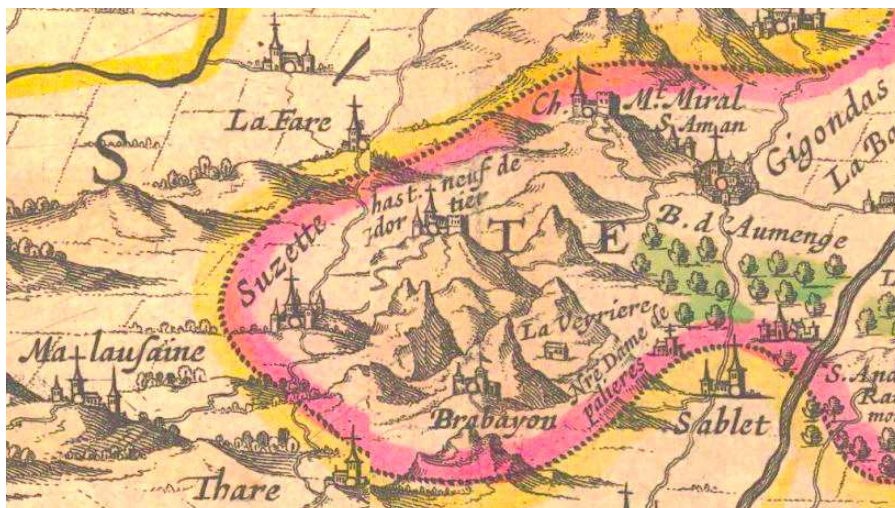


Double actualité pour Suzette



ACTUALITÉ DU 10/07/2019

INVENTAIRE

Au cœur des Dentelles de Montmirail, avec le Ventoux comme panorama, le petit village de Suzette bénéficie en ce début d'été d'un beau coup de projecteur : l'église romane a été retenue pour la seconde édition du Loto du Patrimoine...et l'inventaire des archives est désormais en ligne !

L'église de Suzette fait en effet l'actualité, ayant été choisie avec 120 autres monuments patrimoniaux en péril pour bénéficier de la deuxième campagne de sauvegarde du patrimoine menée par la Fondation du Patrimoine et Stéphane Bern. Cette très belle église romane, bâtie au XIIe siècle, est le seul témoin de l'ancienneté du village.

L'histoire du territoire de Suzette est ancienne et assez particulière : dès le Moyen Âge, le terroir est divisé en deux fiefs, Suzette et Châteauneuf-Redortier, qui relèvent de la principauté d'Orange. À la fin du XV^e siècle, les deux fiefs sont cédés par le prince d'Orange à Étienne de Vesc, seigneur de Caromb, conseiller du roi de France. Châteauneuf-Redortier passera ensuite à la famille d'Allemand, qui le possèdera jusqu'à la Révolution ; la seigneurie de Suzette sera quant à elle transmise à la famille de la Baume Montrevel, seigneur de Caromb et Saint-Hippolyte.

Ces deux fiefs ont malheureusement laissé peu de vestiges dans le paysage... Du site féodal de Châteauneuf-Redortier, il ne subsiste rien, hormis quelques soubassements ...et pourtant le site possédait un château, attesté à la fin du XI^e siècle et une église ; le château est en ruine bien avant la Révolution, et complètement pillé en 1792 ; l'église a elle aussi complètement disparu...le site est actuellement occupé par un domaine viticole.

À Suzette, le château fort, « forteresse culminante de la principauté », a lui aussi disparu, détruit puis laissé à l'abandon depuis le rattachement de la principauté au royaume de France, ayant perdu tout intérêt stratégique. Seule demeure la petite église de Suzette, qui a subi bien des dégradations au XIXe siècle. En raison de son état de délabrement, comme le rapporte le curé en 1841, les divers travaux entrepris lui font perdre sa physionomie romane, et elle est même décrite dans les années 1960 comme « église du XIXe siècle, sans intérêt ». Par la suite, de nouveaux travaux permettent que l'église retrouve ses volumes d'origine et sa pureté romane.

Une autre particularité de Suzette concerne ses archives communales : malgré son histoire ancienne, les archives sont inexistantes pour l'Ancien Régime. En effet, Suzette n'a jamais eu d'administration municipale avant la Révolution, et la première municipalité se forme le 6 mai 1792, en vertu d'un arrêté du département des Bouches-du-Rhône du 24 avril 1792. Cependant, Suzette était le siège d'une paroisse ; malheureusement, les trois premiers registres paroissiaux (1676-1761) sont perdus, et il subsiste seulement le registre des baptêmes, mariages et sépultures de la toute fin du XVIIIe siècle.

Chercheurs et érudits locaux pourront cependant explorer avec bonheur le modeste [fonds des archives communales](#), qui a été préservé pour ses principaux documents. De plus, les registres de délibérations ont été numérisés, les images sont en ligne, documents uniques et précieux qui viennent témoigner du passé de la commune aux XIXe et début XXe siècle.